

Grande Chance	
1	\$500,000
2	\$250,000
3	\$125,000
4	\$62,500
5	\$31,250
6	\$15,625
7	\$7,812
8	\$3,906
9	\$1,953
10	\$976
11	\$488
12	\$244
13	\$122
14	\$61
15	\$30
16	\$15
17	\$7
18	\$3
19	\$1
20	\$0.50

Gros Lot	
1	\$750,000
2	\$375,000
3	\$187,500
4	\$93,750
5	\$46,875
6	\$23,437
7	\$11,718
8	\$5,859
9	\$2,929
10	\$1,464
11	\$732
12	\$366
13	\$183
14	\$91
15	\$45
16	\$22
17	\$11
18	\$5
19	\$2
20	\$1

1,967 Lots, montant en tout \$265,500.	
1	\$100,000
2	\$50,000
3	\$25,000
4	\$12,500
5	\$6,250
6	\$3,125
7	\$1,562
8	\$781
9	\$390
10	\$195
11	\$97
12	\$48
13	\$24
14	\$12
15	\$6
16	\$3
17	\$1
18	\$0.50
19	\$0.25
20	\$0.12

LA S

Rappelez-vous

Cette loterie est la seule ou ait été
600,000 et ratière par le peuple d'un
Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

A \$5 00

CLASSE D,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTIERE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nile Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

GROS LOT

\$75,000

1,967 Lots, montant en tout à
\$265,500.

Le tirage commencera positivement
à ONE HEURES A. M.,

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à \$5 chacun.

Nos déclarations, qui sont
préparées à tous les tirages mensuels et annuels
de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous distribuons
en personne ou par nos agents, nous en sommes
certains, ont lieu en plus grand nombre que dans
aucun autre tirage de loterie. Nous en sommes
certains, car nous ne sommes pas des hommes qui
annonçons, de ce certificat, que nous ne jouons
pas de la machine de nos concurrents.

M. A. DAUPHIN.
Nouvelle-Orléans, Lne.

COMPANY OF NEW ORLEANS.

104 Canal Street.

THIRTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their
charter, the company publishes the following
statement:

Total premiums received during the year	1,362,631 99
Reserve fund	107,229 78
Unpaid premiums of the year	11,708 77
On hand	1,461,570 54
Total	1,473,279 31

Net amount premiums 31st May 1885.

On hand	118,309 83
On 1st May 1884	888,486 91
On 31st May 1885	727,560 83
On 1st May 1884	28,780 34
On 31st May 1885	28,632 98

Profits—1884-1885—\$13,973 90

The company has the following assets:

Real Estate	262,520 31
Debtors	106,312 50
Stocks secured by mortgage and other securities	124,446 00
Debtors	42,225 25
On hand	33,500 00
Stocks of Vallette Dry Dock Com. Company	11,302 50
Judgments	4,332 10
Cash on hand	303,222 10
Total	1,614,610 77

The company has paid five per cent interest
on the capital during the year ending May 31,
1885.

Annual statement in full, true and correct
transcript from the books of the company.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

I, **JAMES PARRY**, Notary Public,
do hereby certify that the above is a true and
correct transcript of the original statement
filed in my office on the 26th day of May,
1885.

John B. Landrau,
John P. Mouton,
John A. Shapoval,
John P. Mouton,
John A. Shapoval,
John P. Mouton,
John A. Shapoval.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vre Antoine Deslauriers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
parish of Orleans, No. 14-222—En vertu d'un
jugement obtenu par la partie défenderesse
contre la partie poursuivie, il est ordonné
qu'on vende au meilleur enchère les biens
personnels appartenant à la partie poursuivie
à savoir: un cheval, une charrue, un chariot
et divers autres objets, au Palais de Justice,
à New Orleans, le mardi 13 avril 1886, à
11 heures de la matinée, par le Sheriff de
ce district, M. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H. H.